



Le 15 avril 2022

24 avril : ni vote blanc, ni abstention pour contrer l'extrême droite

Pour la troisième fois de son histoire récente, la France voit un.e candidat.e de l'extrême-droite arriver au second tour de l'élection présidentielle.

Lorsque c'est arrivé pour la première fois, en 2002, le choc avait été tel - un séisme - que la mobilisation pour faire barrage républicain s'était faite spontanément et avec force. Aujourd'hui, le contexte semble malheureusement différent.

La déception et la lassitude qui alimentent l'abstention constituent les dangers ultimes susceptibles d'amener l'extrême-droite au pouvoir en France. Notre démocratie est en danger. Le risque est réel. Au second tour de l'élection présidentielle de 2002, l'abstention était de 20,3%. En 2017, elle a été de 25,4%. Que nous réserve le second tour de 2022 ?

Dimanche 24 avril, les citoyens sont appelés à choisir entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen pour présider le pays. **La Fédération Léo Lagrange appelle sans ambages tou.te.s les citoyen.ne.s à se rendre aux urnes le 24 avril prochain et à voter Emmanuel Macron.**

Non pas pour donner quitus à un programme ou à un candidat, mais bien, quelles que soient nos convictions personnelles, pour **faire barrage à l'extrême-droite. Cela doit être un geste de survie démocratique.** Face au Rassemblement national, la Fédération Léo Lagrange a pris cette position avec constance, avant le premier tour et à chaque fois que cela fut nécessaire tant pour des élections présidentielles que locales.

Quelque soit le niveau d'adhésion, de méfiance ou de désaccord avec le candidat qualifié au second tour face à l'extrême droite, participons collectivement à ce sursaut vital. L'abstention ou le vote blanc sont dans cette situation une tentation trompeuse puisque, loin de permettre aux citoyen.nes de s'extraire du jeu, elle alimente les chances de victoire de l'extrême-droite qui bénéficie, elle, d'un électorat mobilisé.

Ne transigeons pas, mobilisons tous les moyens d'expression citoyenne possibles pour affirmer notre détermination, à commencer par l'utilisation du droit le plus essentiel : le vote.

Qui sommes-nous ?

Association d'éducation populaire reconnue d'utilité publique, héritière de la philosophie optimiste de Léo Lagrange (sous-secrétaire d'État aux sports et à l'organisation des loisirs en 1936), la Fédération Léo Lagrange mobilise depuis 1950 l'éducation non formelle (actions éducatives et de loisirs) et la formation tout au long de la vie pour contribuer à l'émancipation individuelle et collective et lutter contre toute forme de discrimination.

Elle intervient aujourd'hui dans les champs de l'animation, de la formation professionnelle et de la petite enfance et accompagne sur l'ensemble du territoire les collectivités et acteurs publics dans la mise en œuvre de politiques éducatives, socioculturelles et d'insertion.

Guidée par son Manifeste « Nous demain : pour un progrès durable et partagé » (2019), la Fédération Léo Lagrange est attachée à la non-lucrativité et l'utilité sociale de ses actions en réaffirmant son appartenance à l'économie sociale et solidaire (ESS).

Pour en savoir plus : www.leolagrange.org

Contact : Camille Dombret camille.dombret@leolagrange.org 06 78 06 27 91